

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Philosophie

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Philosophie* de l'Université de Poitiers se déroule sur deux années et dispose d'une spécialité unique intitulée *Rationalités et pratiques*. Elle s'organise en deux parcours à partir de la deuxième année (M2) : le parcours à finalité recherche *Identités, différences, conflits* et le parcours à finalité professionnelle *Médiation et modèles de développement*.

Ces deux parcours sont proposés à l'Université de Poitiers en formation uniquement en présentiel. Le premier parcours permet de préparer au doctorat mais aussi et surtout aux concours d'enseignement du second degré en philosophie ; le parcours à finalité professionnelle prépare aux métiers de la médiation.

La première année de master consiste en un tronc commun entre ces deux parcours et propose une initiation à la recherche, avec la rédaction d'un mémoire et une participation aux colloques, séminaires et journées d'études proposées par l'équipe d'accueil Métaphysique allemande et philosophie pratique à laquelle cette formation est adossée. La spécialisation est donc progressive, le choix du parcours se faisant au cours de la première année (M1), elle-même consacrée à l'étude d'auteurs de référence en philosophie, mais aussi à des questions de société.

Depuis la rentrée 2016, un partenariat avec l'École du Centre Ouest des Avocats (ECO) permet la structuration du parcours *Médiation et modèles de développement* qui forme aux métiers de la médiation, notamment par l'apport d'intervenants extérieurs au seul champ philosophique. Les élèves de cette école sont titulaires d'un niveau de première année de master et peuvent s'inscrire directement en deuxième année de master de philosophie dans le parcours à caractère professionnel.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont bien distincts en fonction des deux parcours proposés : le parcours recherche *Identités, différences, conflits* prépare majoritairement aux concours du professorat du second degré ou encore à la poursuite en doctorat, en s'appuyant sur la connaissance des auteurs classiques, et le parcours professionnel *Médiation et modèles de développement* prépare aux différents métiers de la médiation, notamment grâce à un partenariat avec l'École du Centre Ouest de formation professionnelle des Avocats (ECO). Ce dernier parcours, à vocation professionnalisante, est original dans ce type de discipline.

En revanche, les objectifs de formation du parcours professionnel restent très larges, de même que les débouchés évoqués : métiers d'insertion, médiateurs de police, de justice, organisations non gouvernementales. Ils semblent parfois peu réalistes, comme les fonctions d'encadrement et de direction dans l'éducation nationale.

Plus généralement, le niveau de détail de la présentation des enseignements dans le dossier ne permet pas d'apprécier la cohérence entre la formation proposée et les compétences et savoirs à acquérir, ni le degré d'articulation entre le tronc commun aux deux parcours et la spécialisation professionnelle dans le champ de la médiation qui fait l'originalité

<p>de la formation proposée.</p> <p>Il n'y a aucune information précise sur la formation aux concours de recrutement d'enseignement (sinon qu'il est affirmé qu'elle est complète) non plus que sur le taux de réussite à ces concours.</p> <p>Les éléments qui permettent d'appréhender le contenu des deux parcours sont disséminés dans le dossier ce qui rend difficile leur compréhension.</p> <p>Il est regrettable que la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier n'ait pu être actualisée sur le site national comme cela est mentionné dans le dossier, car elle permet de mieux cerner la nature de l'activité de médiateur présentée dans le parcours professionnalisant.</p>
<p>Organisation</p>
<p>La préparation au parcours professionnel apparaît mal dans la présentation de la première année de master. En effet, un équilibre est déclaré entre enseignements en tronc commun et spécialisation en parcours, mais en réalité, l'essentiel des enseignements est effectué en première année de master. En fait, il semble que le programme de cette première année soit centré sur des aspects de philosophie théorique et, de fait, centré sur le parcours recherche qui, dans ses quatre semestres fournit une formation complète en philosophie.</p> <p>Le titre du parcours recherche <i>Identités, différences, conflits</i> gagnerait à être explicité, le détail de l'organisation des enseignements ne suffisant pas à comprendre le sens à donner aux trois notions que sont <i>identités, différences et conflits</i>. Le dossier ne fait en effet que lister le contenu des disciplines proposées sans entrer dans le détail, ce qui ne permet pas d'envisager des perspectives de travaux pédagogiques interdisciplinaires. Il aurait été apprécié que leurs liens avec le monde contemporain, soulignés à plusieurs reprises dans le dossier, soient explicités par des exemples.</p> <p>Il est de ce fait difficile d'apprécier la cohérence des enseignements du tronc commun que représente le M1 par rapport aux objectifs professionnels indiqués, notamment à propos du parcours professionnel.</p> <p>La convention de partenariat avec l'École du Centre-Ouest des Avocats est en revanche beaucoup plus explicite concernant les contenus des unités d'enseignement proposés dans le cadre du parcours professionnel <i>Médiation et modèles de développement</i>. Il est dommage que ces éléments ne soient pas plus nettement indiqués dans le corps même du dossier.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Le lien avec la recherche est clairement présenté, notamment en ce qui concerne la spécialisation en philosophie allemande et le lien avec l'équipe d'accueil Métaphysique allemande et philosophie pratique (équipe d'accueil - EA 2626).</p> <p>En revanche, le lien avec la pratique, terme qui apparaît pourtant dans l'intitulé de l'équipe de recherche, est insuffisamment explicité.</p> <p>Le lien avec l'Institut catholique de Paris (ICP) dont les étudiants sont inscrits administrativement à l'Université de Poitiers permet de renforcer le nombre d'étudiants inscrits en master.</p> <p>Le parcours professionnel de cette mention est original à l'échelle nationale. Il s'inscrit dans un partenariat fécond tant sur le plan des contenus d'enseignement, des intervenants formateurs, de la prise en compte des besoins et intérêts des étudiants de toutes les institutions partenaires (en particulier locales) et des débouchés professionnels. Outre les objectifs d'augmentation des effectifs du master, ce partenariat (initié en 2016) devrait permettre d'afficher une vraie différence avec d'autres formations consacrées à la médiation, à condition de renforcer, comme cela est annoncé dans le dossier, les interventions des formateurs et professionnels des institutions partenaires.</p> <p>Il est regrettable que les partenaires associatifs et structures susceptibles d'embaucher les diplômés du parcours <i>Médiation et modèles de développement</i> ne soient pas mentionnés précisément, sinon sous forme de catégories générales.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Les réunions de l'équipe pédagogique sont trimestrielles et associent les étudiants, les enseignants-chercheurs ainsi que les professionnels extérieurs à l'Université intervenant dans le parcours professionnel <i>Médiation et modèles de développement</i>, dont la participation n'est pas clairement explicitée. Le partenariat avec l'École du Centre Ouest des Avocats permet le recrutement de ces intervenants professionnels que l'on imagine être principalement des avocats en exercice, même si cela n'est pas précisé dans le dossier : il serait particulièrement intéressant d'avoir des précisions sur leurs professions et la façon dont a été pensée l'articulation entre leur contribution et les enseignements de philosophie classiquement plus théoriques, comme le laissent penser des intitulés comme : « philosophie première », « philosophie allemande », « métaphysique ».</p> <p>Les enseignants-chercheurs intervenant dans l'équipe pédagogique sont tous en section 17 (<i>Philosophie</i>) du Conseil National des Universités (quatre professeurs des universités, quatre maîtres de conférences, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche). Il n'est pas facile de connaître précisément la composition de l'équipe car les informations divergent dans le dossier. On notera de plus que sont comptés parmi les professionnels, un enseignant hors université, un enseignant-chercheur d'une autre unité de formation et de recherche (UFR) et un retraité dont le métier n'est pas précisé. L'ouverture au monde professionnel reste donc très relative.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs sur la période 2011-2016 sont en moyenne de 26,6 étudiants en M1 et de 28,4 étudiants en M2, leur hausse constante en M1 depuis 2011 permet de souligner l'intérêt du partenariat avec l'ICP dont les étudiants sont inscrits en master à l'Université de Poitiers par convention. Cependant, il est regrettable que ce partenariat ne soit que formel, il ne semble pas en effet que les étudiants de l'ICP suivent des cours à l'Université de Poitiers.

Les chiffres proposés en annexe pour l'année 2015-2016 marquent une nette baisse des inscrits, ce qui entre en contradiction avec l'attractivité en hausse indiquée dans le dossier : de 33 étudiants en 2013-2014 à 18 étudiants en 2015-2016 en M2. La part des étudiants venant d'un autre établissement représentait 30 % de l'effectif de M2 en 2013-2014 et seulement 11 % en 2015-2016. Bien que moins prononcée, la tendance est la même en M1.

La présentation des effectifs ne permet pas de distinguer les étudiants inscrits dans l'un et l'autre des parcours, ni la proportion d'étudiants de l'ICP. Il est indiqué dans le dossier que l'équipe souhaite développer les effectifs du parcours recherche *Identités, différences, conflits* sans qu'il soit précisé la raison de cette préférence par rapport à l'autre parcours dont le taux d'insertion professionnelle semble excellent, et qui s'appuiera par ailleurs dans l'avenir sur une double licence en philosophie et droit dont la création est prévue. Les raisons d'un tel choix doivent être plus nettement explicitées.

Les taux de réussite sont indiqués globalement pour les deux parcours : ils se situent entre 2011 et 2016 sur une moyenne de 55 % pour le M1 et de 62 % pour le M2, ce qui semble-t-il pourrait être amélioré, particulièrement en M1.

Les données présentées en annexe ne permettent pas de confirmer le taux d'insertion professionnelle annoncé à 100 % six mois après l'obtention du diplôme pour le parcours professionnel *Médiation et modèles de développement*. Il est difficile de pouvoir se faire une idée claire des débouchés compte tenu du petit nombre de répondants dans les enquêtes. A six mois, sur 11 diplômés, seulement cinq étudiants ont répondu à l'enquête proposée par l'Université, deux d'entre eux étaient en emploi dans la fonction publique (professorat de philosophie et de lettres) et trois en poursuite d'études, mais aucun en doctorat.

La liste des activités professionnelles proposées dans le cadre de ce parcours professionnel ne distingue pas nettement les filières où les emplois sont en contrat à durée déterminée, en contrat à durée indéterminée et adaptés au niveau d'étude et les filières proposant des stages non rémunérés. Il est par exemple mentionné les services d'aide aux mourants et les comités locaux d'éthique qui proposent rarement des emplois stables : l'existence de tels débouchés dans ces structures, si elles offrent davantage que des stages, mériterait dans ce cas d'être mieux mise en valeur. Ces débouchés professionnels permettent en effet de mieux valoriser la spécificité de la formation proposée dans le master professionnel de l'Université de Poitiers.

Place de la recherche

La participation des étudiants aux manifestations organisées par l'équipe d'accueil 2626 Métaphysique allemande et philosophie pratique est bien mise en évidence. Les étudiants voient leur emploi du temps aménagé afin de suivre les colloques et séminaires de recherche (sans que cela soit compté comme faisant partie de la formation). Il serait intéressant de connaître les possibilités offertes de participer à d'autres activités de recherche menées à l'Université de Poitiers dans le champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts* et de mettre en avant la pluridisciplinarité de la recherche à laquelle ouvre les compétences acquises dans le cursus de philosophie.

La recherche est présentée en effet d'une manière monodisciplinaire en insistant fortement sur le registre d'expertise de l'équipe d'accueil à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département de Philosophie, ce qui est tout à fait légitime afin de montrer les points d'excellence, mais dommageable relativement à la transdisciplinarité que devrait permettre une discipline comme la philosophie. Il aurait été par conséquent intéressant de montrer la nature des collaborations éventuelles avec les autres disciplines de l'Université de Poitiers, de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE), voire au-delà.

Par ailleurs, on voit mal l'importance que peut avoir dans l'ensemble de la mention, à l'exception du parcours recherche dans la perspective d'une poursuite en doctorat, la spécialisation en philosophie allemande mise en avant comme pôle d'excellence, avec, en France, deux autres universités. De manière générale, et cela est souligné dans le dossier, une meilleure articulation est sans doute à expliciter entre les axes de recherche de l'équipe d'accueil et les formations en master, car la part recherche dans le mémoire du parcours professionnel de M2 n'est pas explicitée.

Place de la professionnalisation

La mention, pour une mention de philosophie, témoigne d'un réel souci de professionnalisation, mais le dossier manque de précisions. Il aurait été intéressant de disposer d'exemples de stages réalisés par les étudiants afin d'illustrer les compétences acquises dans le cadre de ce master. Il aurait également été intéressant de pouvoir comprendre comment s'acquièrent les compétences relationnelles listées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) comme l'écoute, la possibilité de se mettre à la place de tout autre, l'animation des groupes de discussion. La pratique de la médiation ne se nourrit pas en effet seulement de connaissances théoriques, et il aurait été intéressant d'avoir le détail des mises en situations pratiques organisées dans le cadre de ce master, qu'elles soient simulées ou en situation réelle de travail au cours des stages.

La préparation aux concours de l'enseignement secondaire n'est pas mentionnée dans cette partie, alors qu'elle constitue l'un des débouchés principaux du parcours recherche : il serait opportun de connaître le détail des exercices proposés pour la préparation aux concours, notamment la préparation aux épreuves orales. Plus généralement, il n'est

fait aucune référence à la pratique de l'oral à l'exception d'une phrase qui mentionne l'existence d'épreuves orales, sans plus de précisions. On attendrait d'une formation débouchant sur le métier d'enseignant beaucoup plus de détails à ce sujet.

En fait, la présentation dans le dossier de la place de la professionnalisation est beaucoup trop générale : elle présente les actions du bureau de l'insertion professionnelle de l'unité de formation et de recherche (UFR), une partie de cette section est d'ailleurs la copie conforme de la section concernant la licence de *Philosophie*, ce qui est trop peu différenciant pour le parcours à caractère professionnel.

Il est indiqué dans la fiche RNCP qu'une formation complémentaire et spécialisée est nécessaire pour exercer les métiers de la médiation familiale, juridique et sociale, mais il n'est pas précisé la durée d'étude complémentaire.

Place des projets et des stages

La possibilité de trouver des stages est clairement présentée pour les élèves de l'École du Centre Ouest des Avocats qui intégreraient le parcours professionnel *Médiation et modèles de développement* : la cour d'appel de Poitiers souhaitant recourir massivement à des médiateurs pour réduire le nombre de procès par la médiation amiable entre les parties.

En revanche, les lieux de stages pour des étudiants issus d'un autre cursus (par exemple du seul cursus de philosophie) ne sont pas nettement mentionnés, ce qui est regrettable car la professionnalisation des étudiants issus de la filière philosophie est un enjeu fort de ce parcours à caractère professionnel.

Le stage de semestre 4 (fin de la deuxième année) du parcours professionnel a une durée massée de trois mois, le projet est accompagné par un membre de l'équipe pédagogique dont il n'est pas précisé si ce peut être un professionnel intervenant dans la formation. Le suivi est piloté par le service des stages de l'Université, et surtout par un service dédié de l'UFR ; il est accompagné par un tuteur, dont il n'est pas précisé le statut et le rôle. Le responsable de formation peut assurer un suivi si nécessaire.

Le stage fait l'objet d'un rapport soutenu devant un jury mixte.

Il est étonnant que les mémoires de recherche sur un secteur spécifique d'activité proposé dans le parcours professionnel *Médiation et modèles de développement* soient évalués selon les mêmes modalités que les mémoires d'histoire de la philosophie, compte tenu de la spécificité de l'articulation entre la théorie et la pratique que requiert ce type d'exercice : il aurait été intéressant d'avoir plus de détails sur les rapports de stage et l'articulation avec les exigences formelles de ces mémoires.

Par ailleurs, fait notable dans la mention, les étudiants du parcours recherche peuvent construire leur mémoire sur une question que pose une situation de pratique effective dans un secteur d'activité réelle.

Place de l'international

Des accords de coopération avec la Colombie et les Universités de Bogota et Cali permettent aux étudiants sud-américains de suivre un cursus à l'Université de Poitiers. Une convention donne droit à un diplôme de philosophie reconnu dans les deux établissements avec les Universités d'Uninorte et de La Javerina. Les étudiants français peuvent quant à eux suivre leurs études dans un grand nombre de pays européens (Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni et Roumanie) et à l'Université de Montréal (Canada). On peut être surpris de l'absence d'un échange véritable avec une université allemande compte tenu de la spécialisation en recherche de l'équipe. La mention de master accueille en moyenne trois à quatre étudiants internationaux par an. En revanche, il n'y a en moyenne qu'un étudiant français partant à l'étranger chaque année, ce qui est très peu.

Le système d'échanges internationaux destiné à la mobilité sortante des étudiants de l'Université de Poitiers et à la mobilité entrante d'étudiants d'universités situées hors de France est clairement détaillé.

Les prérequis en terme de niveau de langue sont soulignés pour les étudiants entrant et sortant, mais gagneraient à être davantage explicités, par exemple en usant du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et en estimant le niveau requis selon l'échelle de référence (A1 à C2). L'Université de Poitiers offre par ailleurs une carte des accords Erasmus (*European Region Action Scheme for the Mobility of University Students*) conséquente.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement en M1 et M2 sont habituelles. Le recrutement est sélectif en M2, il se déroule sur dossier avec des entretiens éventuels pour les profils atypiques, mais il n'est indiqué aucune donnée sur le nombre de candidatures, ni sur le nombre des étudiants retenus par rapport au nombre des inscrits administratifs.

A noter toutefois le fort taux d'étudiants extérieurs à l'établissement. Il semble de plus que pour le parcours professionnel, un taux d'étudiants étrangers, notamment en provenance d'Afrique francophone, soit important (ou l'ait été). Le rapport souligne à bon droit la nécessité de mettre en place à l'avenir un soutien linguistique et méthodologique appliqué à la pratique de la philosophie.

Il n'est pas précisé dans le dossier quelles sont les modalités de suivi et de remise à niveau pour les étudiants français entrant en M1 qui pour beaucoup viennent de formations non philosophiques. Il n'existe aucun dispositif d'aide à la réussite spécifique cité dans le dossier en dehors de l'efficacité pédagogique entraînée par un petit nombre d'étudiants inscrits qui permet de suivre individuellement chacun d'entre eux. Cette partie du dossier aurait mérité d'être nettement étoffée.

Les passerelles existent avec d'autres disciplines au sein de l'UFR mais semble être essentiellement tournées au sein de

la mention et de la spécialité, entre les deux parcours.
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le master de philosophie compte sur les ressources pédagogiques de ses enseignants-chercheurs, dont la plupart sont titulaires des concours de l'éducation nationale, et sur l'appui du Centre de ressources et d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'Université de Poitiers.</p> <p>Il n'est pas précisé comment s'effectue l'articulation entre la première approche, plus classique, qui prépare aux concours d'enseignement et la seconde (celle du CRIIP) qui encourage une approche-programme (modifications du travail de l'équipe pédagogique entière en fonction des objectifs). Il aurait été appréciable d'avoir plus d'éléments concernant l'initiative d'excellence en formations innovantes Parcours réussite (IDEFI PaRé, ANR - 11-IDFI-0028) de l'Université de Poitiers afin de pouvoir mieux juger de son adaptation aux étudiants du master de <i>Philosophie</i>.</p> <p>Les innovations pédagogiques n'apparaissent pas clairement dans le dossier, qui mentionne par ailleurs la faible intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pratiques pédagogiques.</p> <p>Par ailleurs, les modalités de fonctionnement et la composition des jurys de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) ne sont pas précisées.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Il est indiqué que les résultats d'évaluation des deux parcours de la mention sont harmonisés entre eux, mais il n'est pas précisé de quelle manière, ce qui interroge, compte tenu de la différence d'objectifs entre les deux parcours. Il ne semble pas possible de noter de la même façon le mémoire d'un étudiant dans le parcours orienté recherche et un rapport de stage professionnel, par exemple. On aurait aimé des précisions à ce sujet, de même en ce qui concerne la nature des épreuves orales proposées, celles-ci n'étant jamais décrites.</p> <p>Il est dommage que la part du mémoire associé au stage en M2 professionnel n'ait pas un rôle plus important, par exemple en posant une règle de non compensation avec l'ensemble des autres unités d'enseignement. Il est dommage également que des professionnels ne soient pas membres à part entière des jurys de M2 professionnel.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le dossier mentionne, à propos de la démarche d'approche par compétence proposée par le CRIIP de l'Université de Poitiers : « celle-ci n'est pas, à ce jour, envisagée formellement », ajoutant qu'« une réflexion pourrait être engagée pour s'assurer de son éventuelle utilité », ce qui manifeste un doute quant à la pertinence de cette approche, pourtant partie intégrante de la démarche contemporaine d'enseignement et de formation. L'annexe descriptive au diplôme a tendance, dans cette perspective, à confondre énoncé des objectifs et déclinaisons des contenus, avec explicitation des compétences. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est donc pas réalisable dans ce contexte.</p> <p>Certaines compétences sont bien mentionnées dans le dossier, mais ne portent que sur la pratique de l'enseignement de la philosophie, or cela ne rend pas compte des débouchés du parcours de master à caractère professionnel. Un travail de clarification concernant la distinction entre compétences professionnelles et savoirs disciplinaires serait par conséquent le bienvenu.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le nombre de répondants aux enquêtes pour 2012-13, 2013-14, 2014-15 est respectivement de sept, cinq et 10 sur une vingtaine d'étudiants ayant validé leur diplôme. Ce nombre devient très faible à 30 mois (seulement trois étudiants ont répondu en 2012-2013). Le suivi des diplômés est pris en charge par l'Université, et les taux de réponses concernant la philosophie sont trop faibles pour être significatifs.</p> <p>Il est très dommage que malgré des effectifs assez faibles en M2 il n'existe aucun dispositif de suivi mis en place par l'équipe pédagogique. Le dossier note « en philosophie les effectifs réduits permettent de garder le contact avec un bon nombre d'étudiants » mais on ne dispose pas de données véritablement significatives sur le devenir des diplômés. Il semble toutefois qu'une grande part soit en poursuite d'études à l'issue de leur diplôme, sans poursuivre en doctorat.</p> <p>L'idée de constituer une association d'anciens étudiants est très bonne et pourrait permettre un suivi plus efficace du devenir des diplômés, à condition toutefois que cette action soit également coordonnée par un enseignant-chercheur.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'équipe pédagogique étant peu nombreuse, il est indiqué que le conseil de perfectionnement se réunissait assez peu souvent avant 2015 au bénéfice d'une approche informelle et de discussions fréquentes entre enseignants. Désormais, le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an pour répondre à une démarche plus formelle. Il s'est ouvert aux représentants étudiants et aux personnels non-enseignants de l'Université, ce qui est appréciable.</p> <p>Il serait également appréciable que les noms, qualités, et le nombre d'enseignants-chercheurs en faisant partie soient</p>

précisés ainsi que le rôle des enseignants-chercheurs au sein de cette équipe. De même il est mentionné qu'un professionnel extérieur participe, mais sa profession n'est pas indiquée.

En revanche, le référent concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants est clairement identifié, et l'équipe pédagogique prend en considération très attentivement ces retours formulés par les étudiants. Elle tient compte d'un grand nombre d'éléments d'évaluation des enseignements par les étudiants ce qui ne peut être que profitable.

Les moyens d'autoévaluation des enseignements par les enseignants eux-mêmes ne sont pas indiqués, or ceux-ci pourraient compléter opportunément l'évaluation par les étudiants.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une conception de la formation qui ne cantonne pas la discipline à un champ académique étroit avec une ouverture vers le droit et l'existence d'un parcours original à caractère professionnalisant préparant aux métiers de la médiation.
- Le partenariat avec l'École du Centre Ouest des Avocats qui diversifie le recrutement lors de l'entrée en M2.
- L'articulation entre la recherche de haut niveau en philosophie allemande et les enseignements donnés dans le parcours recherche.

Points faibles :

- Un tronc commun aux deux parcours de la mention en M1 trop nettement orienté vers le parcours recherche.
- Une faible représentation des professionnels dans les instances de décision de la formation.
- Un dossier qui aurait mérité d'être étoffé et clarifié concernant les débouchés professionnels, les compétences acquises durant le cursus en dehors de celles requises pour l'enseignement de la philosophie, et le détail de la préparation et des résultats aux concours d'enseignement.

Avis global et recommandations :

La mention de master *Philosophie* fournit à la fois une formation complète en philosophie mais propose une offre originale en s'ouvrant sur les questions pratiques et à des métiers autres que l'enseignement de la philosophie par son parcours professionnel.

La réflexion concernant les compétences acquises dans le cadre de la formation mériterait d'être plus développée, tout particulièrement dans le cadre du parcours professionnel et plus largement sur l'ensemble de la mention.

Le conseil de perfectionnement devrait permettre de mieux identifier les objectifs de formation, notamment pour repenser la partie commune aux deux parcours.

Le parcours à caractère professionnalisant mériterait d'être privilégié du fait de son originalité dans le paysage universitaire français. Ce parcours profiterait cependant d'un resserrement du champ de la médiation sur quelques domaines privilégiés et renforcés par des partenariats institutionnels et professionnels clairement définis.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013666 - master « philosophie ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « philosophie », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval